



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RER

Question écrite n° 49070

## Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux transports sur les difficultés que sont obligés de supporter quotidiennement les usagers de la partie sud de la ligne D du RER. Malgré les statistiques diffusées par la SNCF qui considère que la situation s'améliore à certaines périodes de la journée, et dans une direction donnée, les voyageurs restent soumis à des contraintes inacceptables, et subissent des retards intolérables dans leurs déplacements, en raison du non-respect des horaires de circulation des trains, de la suppression inopinée de dessertes, et d'une information incomplète et insuffisante. Le confort déjà rudimentaire offert par certaines gares est en nette régression, et les correspondances avec les transports routiers demeurent toujours aussi aléatoires. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de définir, afin d'apporter une amélioration sensible de la qualité des prestations apportées par la SNCF dans cette partie de l'Île-de-France.

## Texte de la réponse

L'irrégularité des circulations de la ligne D du RER découle de causes multiples dans un contexte où cette ligne connaît un accroissement important de fréquentation depuis la mise en service de l'interconnexion. La SNCF s'attache à agir vigoureusement à la fois sur les causes externes, qui représentent plus du tiers des facteurs de dysfonctionnement, et sur les causes internes. Les efforts portent à cet effet sur une analyse systématique des origines des différentes perturbations et la définition des mesures susceptibles d'y remédier, tant en ce qui concerne l'organisation du service que les interventions sur les installations. À ce titre sont effectuées des reprises des installations électriques et des améliorations de l'informatique embarquée à bord des trains. Un faisceau de remisage des rames supplémentaires a également été créé à Melun et les sites de maintenance ont été dotés d'équipements nouveaux. Pour une plus grande souplesse d'exploitation, une rame supplémentaire a été affectée à la fin de l'année dernière à la ligne D. Par ailleurs, pour prévenir les actes de malveillance et améliorer l'accueil, la présence humaine dans les gares a été intensifiée grâce notamment à la création de postes d'agents d'accueil et de service et à la mise en place d'emplois ville. L'information des usagers en temps réel fait également l'objet d'une amélioration, avec l'installation en cours du système « Infogare » dont l'achèvement est prévu fin 1998. Grâce à une action vigoureuse sur les causes internes en 1996, des résultats significatifs ont été obtenus : le pourcentage de trains en retard de plus de 5 minutes ou supprimés sur la ligne D du RER en heures de pointe, qui était de 19 % en 1995 et de 12,3 % en 1996, s'est établi à 8,2 % en janvier 1997 et à 7,1 % en février, permettant raisonnablement d'escompter que sera tenu l'objectif de 7 % que la SNCF s'est fixé pour 1997.

## Données clés

**Auteur :** [M. Berson Michel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49070

**Rubrique** : Transports urbains

**Ministère interrogé** : transports

**Ministère attributaire** : transports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 mars 1997, page 1042

**Réponse publiée le** : 21 avril 1997, page 2133